

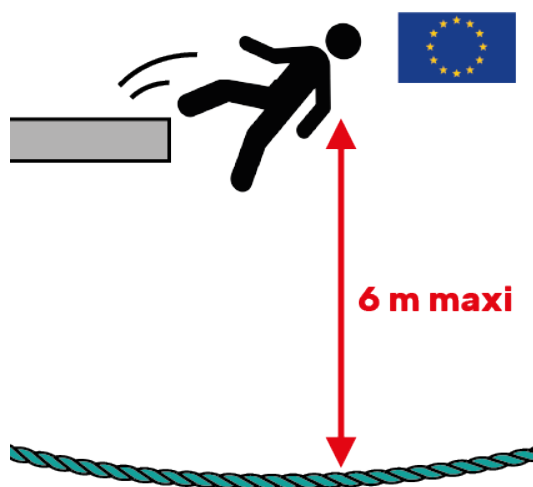
La pose d'un filet de protection anti-chute (système S) doit se faire dans des conditions de sécurité optimales et conformes aux normes liées au travail en hauteur.

Voici quelques **conseils et recommandations** pour la pose de votre filet de sécurité.

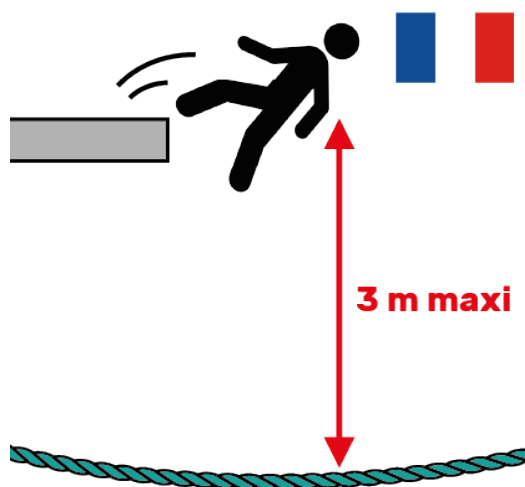
⚠ **Attention** : pour plus d'informations concernant la réglementation, il est indispensable de consulter la norme EN 1263-2, un poseur professionnel et/ou les consignes d'OPPBTP pour installer son filet en toute sécurité.

### LA HAUTEUR DE CHUTE

Hauteur conseillée  
Norme EN 1263-2



Hauteur conseillée  
Art.R4323-60 Code du Travail



Pour une hauteur de chute maximum de 6 m, le filet anti-chute doit faire 35 m<sup>2</sup> minimum et 5 m minimum pour le plus petit côté.

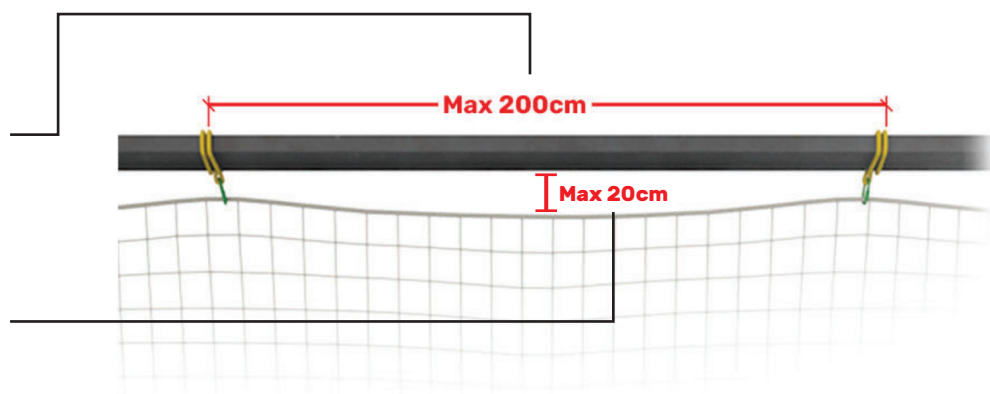
Si le filet est plus petit, adaptez la hauteur maxi de chute :

- Plus petit côté entre 1 et 2 m => hauteur maxi de chute de 50 cm
- Plus petit côté entre 2 et 3 m => hauteur maxi de chute de 1 m
- Plus petit côté entre 3 et 5 m => hauteur maxi de chute de 1,5 m

## ESPACEMENT FILET / BORD ET POINTS D'ANCRAGE\*

Recommandation espacement  
entre les points d'ancrage  
(entre 1 et 2 m)

Recommandation espacement  
filet et bord de la structure  
de fixation



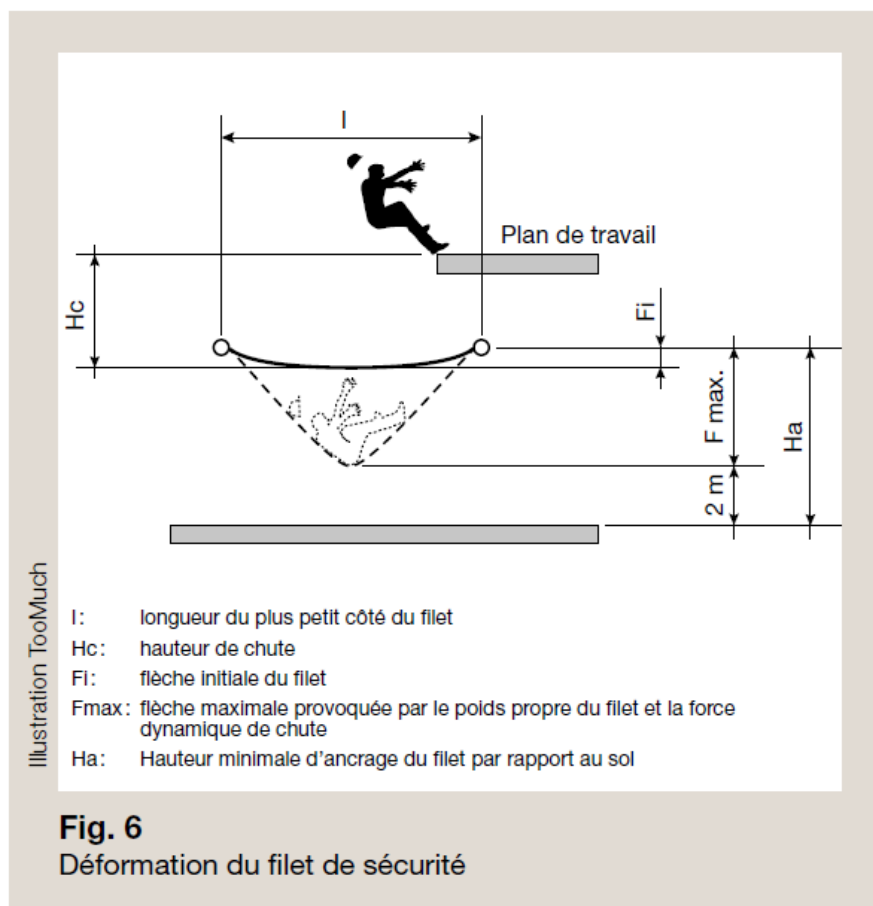
\* Voir les méthodes de pose ci-dessous pour plus de détails.

## RECOMMANDATION DE POSE

- Doubler les points d'attache aux angles
- Doubler les accroches tous les 10 m
- Prévoir une distance de sécurité minimale de 2 m complémentaire pour le calcul du tirant d'air
- Flèche du filet à fixer entre 5 et 10 % de la dimension du plus petit côté du filet

Utilisation d'un câble porteur :

- Câble de 12 mm avec PVC recouvert
- Tension 20 m maxi.
- Lier le câble au filet avec des attaches tous les 80 cm



### Exemples :

Pour un filet de 10 m de plus petit côté, la flèche doit être inférieure à 1 m. La norme ne comprend pas d'indication quant à la flèche minimale, il est néanmoins conseillé de la fixer à 5% minimum de la dimension du plus petit côté du filet (la flèche doit donc être inférieure à 10%, avec conseil qu'elle soit de minimum 5%).

- Pour un filet dont le côté le plus petit est de 5 m : une hauteur Ha (ancrage par rapport au sol) de 4.95 m ;

- Pour un filet dont le côté le plus petit est de 9 m : une hauteur Ha (ancrage par rapport au sol) de 5.75 m ;

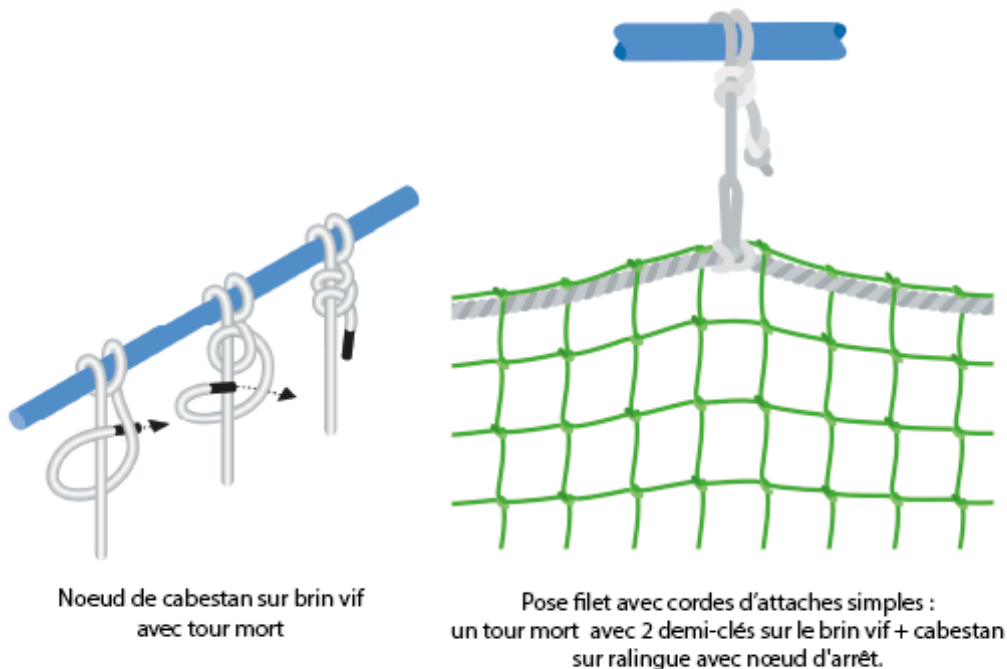
- Pour un filet dont le côté le plus petit est de 12 m : une hauteur Ha (ancrage par rapport au sol) de 6.55 m.

extrait de la fiche prévention - B1 F 07 20 - oppbtp 2020

## Fixation sur structure avec cordes d'attaches

Des cordes d'attaches sont utilisées pour la pose des filets antichutes EN 1263-1, de manière **simple** (1 brin - accroche directe) ou **double** (2 brins).

### Fixation corde d'attache simple\*



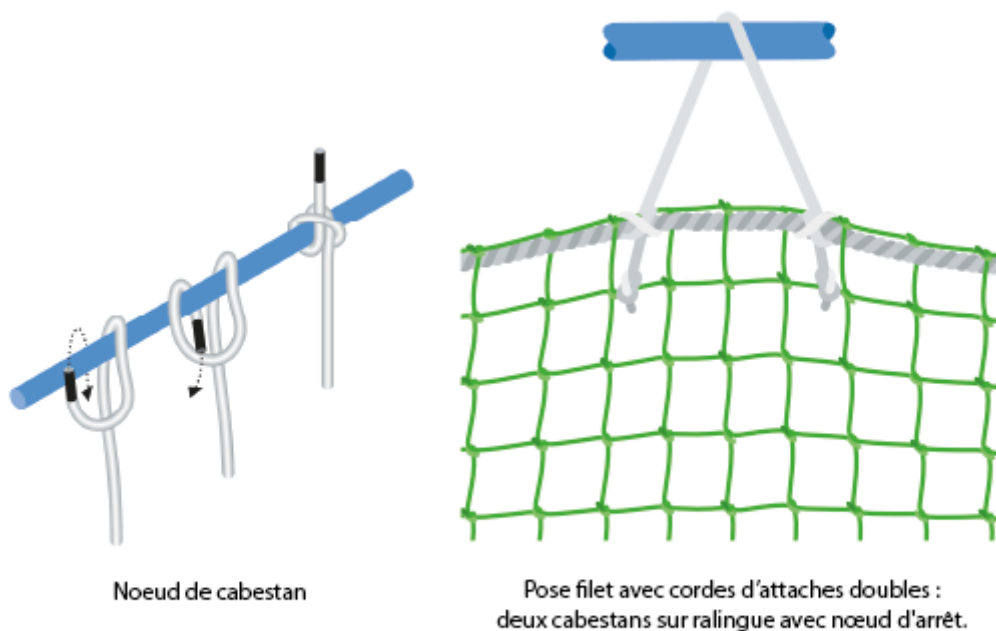
Noeud de cabestan sur brin vif avec tour mort

Pose filet avec cordes d'attaches simples : un tour mort avec 2 demi-clés sur le brin vif + cabestan sur ralingue avec nœud d'arrêt.

Source :

Filets en sous-face de système S : Maîtriser une opération de travaux en hauteur - OPPBTP

### Fixation corde d'attache double\*



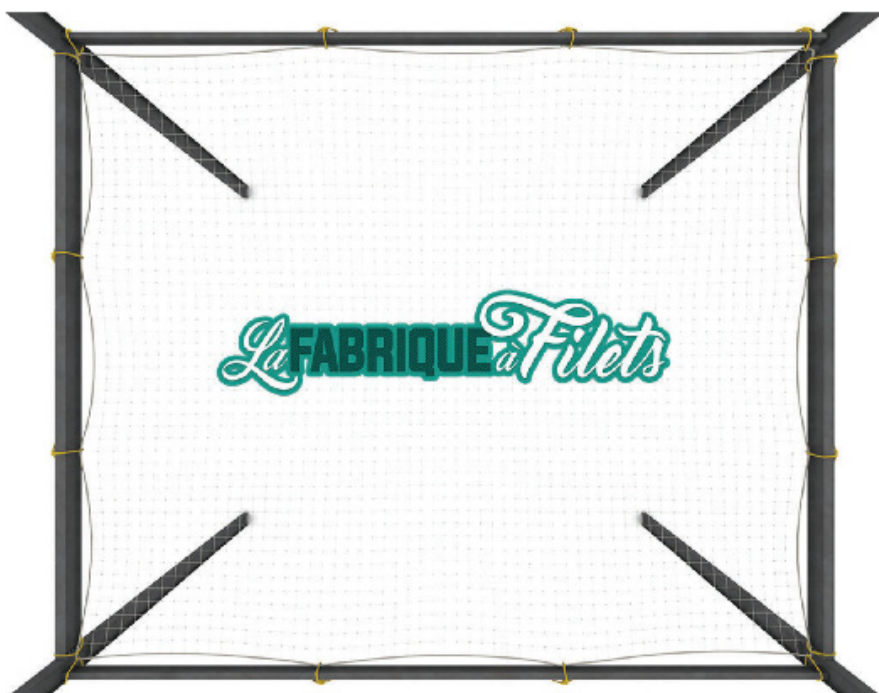
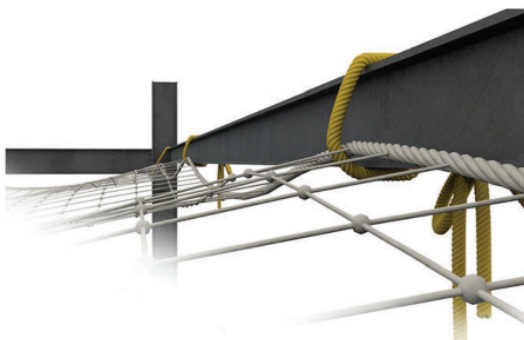
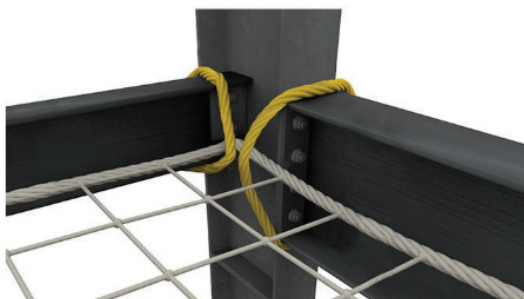
Noeud de cabestan

Pose filet avec cordes d'attaches doubles : deux cabestans sur ralingue avec nœud d'arrêt.

Source :

Filets en sous-face de système S : Maîtriser une opération de travaux en hauteur - OPPBTP

\*Noeuds de fixation conseillés





## Fixation sur structure avec estropes et maillons rapides



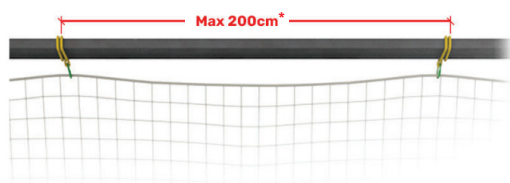
Filet anti-chute EN 1263-1



Estrope



Maillon rapide



\*L'espacement doit être réduit à 100 cm avec l'utilisation de mousquetons MAL111 au lieu de maillons rapides.



## Fixation sur structure avec platines et maillons rapides



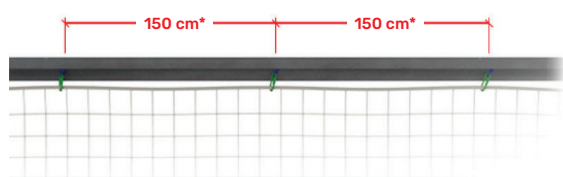
Filet anti-chute EN 1263-1



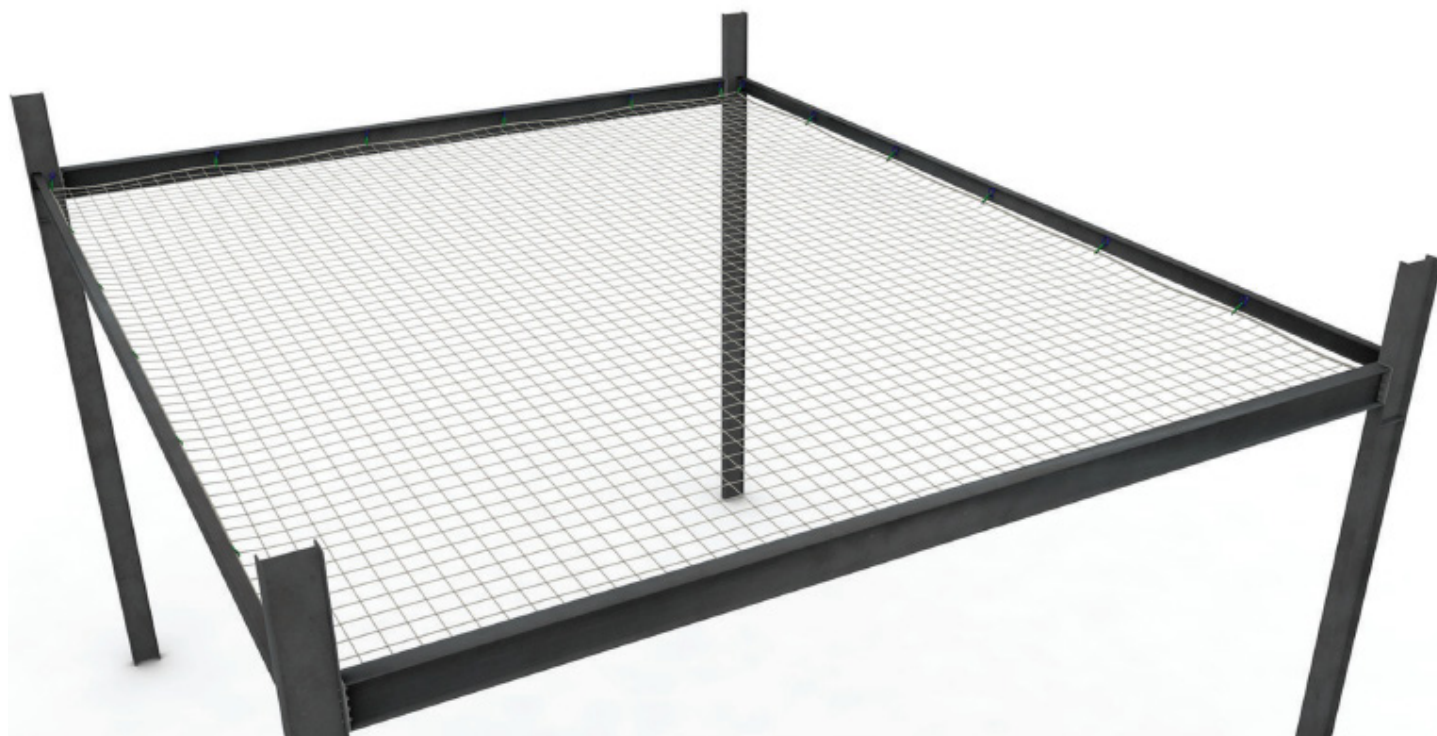
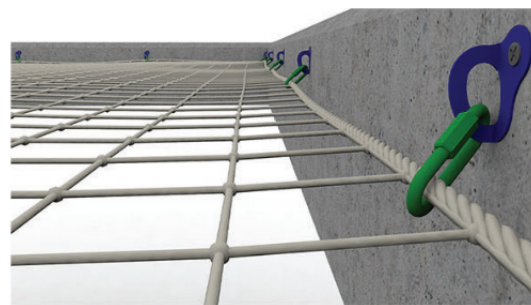
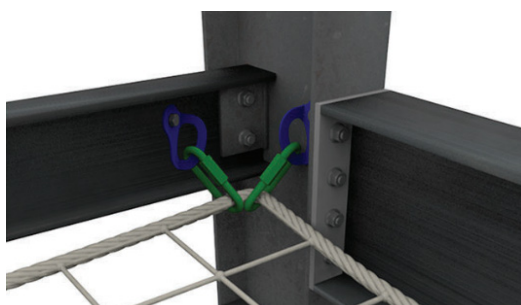
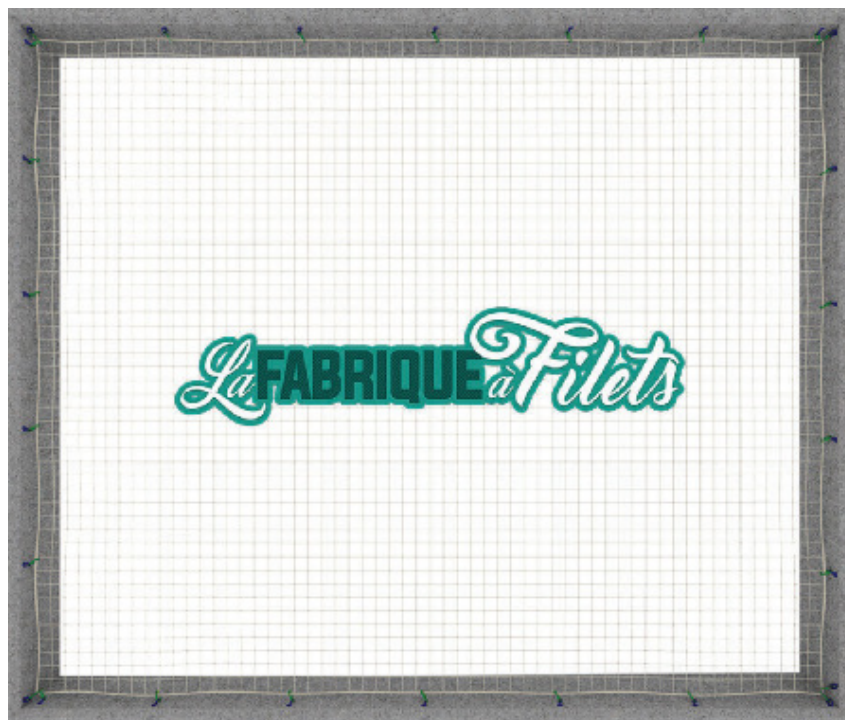
Platine



Maillon rapide



\*L'espacement doit être réduit à 100 cm avec l'utilisation de mousquetons MAL111 au lieu de maillons rapides.





## DURÉE DE VIE ET ENTRETIEN DU FILET ANTI-CHUTE



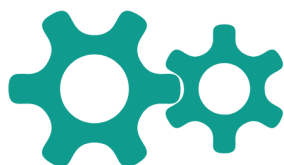
Un filet EN 1263-1 de système S (antichute) peut être **utilisé durant un an** après sa date de fabrication, qu'il convient de vérifier à réception du filet.

**RENOUVELABLE**  
**3 FOIS**

Pour renouveler sa durée de vie d'un an supplémentaire, il est nécessaire d'évaluer, chaque année et sur trois ans, la résistance du filet (exposition aux intempéries, à l'humidité, aux UV ...).

Le test validé, le filet est **renouvelable trois fois pour une durée d'un an à chaque fois**.

En cas d'absence d'essai réalisé, le filet n'est donc plus conforme à la norme EN 1263-1 et ne peut donc plus être utilisé.



Des **contrôles réguliers** doivent être réalisés sur le filet de sécurité, qui doivent être vérifiés visuellement au moins une fois par semaine (bon état, tension, attache, conservation des points de fixation et d'ancrage).

Dans le cadre de conditions extrêmes (vent violent, grêle...), ces contrôles doivent être plus réguliers.

En cas de chute d'une personne ou d'un objet, le filet doit être soit remplacé soit inspecté par un organisme compétent.

Besoin de plus d'infos ?

Contactez-nous au **03 72 52 02 25** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h ou avec notre formulaire de contact sur [www.fabrique-a-filets.com](http://www.fabrique-a-filets.com).

